

## REGLEMENT Course nature des chevreuils Félineois

### Organisée par l'Athlétique Club Félineois

DIMANCHE 17 mai 2020 à Saint Marcel de Félines

#### 1.PARTICIPATION

La course est ouverte :

\*à partir de la catégorie espoir (nés en 1998-2000 et avant) pour la 14km700 et 20km800

\*à partir de la catégorie Cadet (nés en 2004 et avant) pour la 8km500

sous réserve du respect : Des règles de participation aux Courses Hors Stade édictées par la FFA applicables au 27 DECEMBRE 2015 et des dispositions du présent règlement.

#### 2.INSCRIPTIONS

Les coureurs veilleront à fournir un dossier complet :

1. En ligne sur [www.logicourse.fr](http://www.logicourse.fr) jusqu'au 15 mai 2020 à minuit Le paiement s'effectuera par carte bancaire (frais 1,5 euros) : 6 euros parcours 8 km (chronométré ou open) , 12 euros pour le parcours 14 km et 16€ pour le 21.

2. Par bulletin papier chez BEN RUN 15 avenue Parmentier 42120 Le Côteau jusqu'au 14 mai

3. Par courrier à envoyer avant le 14 mai à **Mme Verne Sandrine lieu-dit Moulin à vent 42510 Balbigny (Bulletin d'inscription à télécharger sur notre facebook les chevreuils félineois, à demander par mail [sandrine.verne@orange.fr](mailto:sandrine.verne@orange.fr) ou sur notre site internet lien sur notre Fb)**

4. Inscriptions sur place :

\* le samedi 16 mai de 15 h à 19h à la salle du temps libre de St Marcel de Félines

\*le dimanche 17 au plus tard 30 min avant le départ de chaque course. ( des majorations seront appliquées ce jour là 2€ de plus par course)

5. **Nous proposons le parcours 8kms500 :**

**\*chronométrés (dossier complet comme les autres courses)**

**\*open sans certificat médical, sans classement, sans chrono (ouvert à partir de 10 ans)**

**6. nous limitons les inscriptions à 600 coureurs au total pour les 3 courses**

***Avertissements Seuls les coureurs ayant produit un dossier d'inscription strictement conforme se verront remettre un dossard.***

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

### 3. Certificat médical

La validation de l'inscription est conditionnée par la présentation :

1. D'un certificat médical **de moins d'un an** spécifiant **la non contre-indication de la pratique de la course à pied en compétition ou athlétisme.**

Ou

2. D'une photocopie (non restituée) soit : d'une licence Athlé Compétition, Athlé Running, ou d'un Pass'Running en cours de validité délivrés par la FFA, d'une licence délivrée par la FF Triathlon, la FF Course d'Orientation ou la FF Pentathlon Moderne pour la saison en cours d'une licence en cours de validité délivrée par une Fédération sportive agréée

Ce document devra être :

1. Téléchargée en ligne en même temps que l'inscription.
2. Adressé au plus tard le 14 mai (Le cachet de la poste –lettre prioritaire-faisant foi) à Mme Verne Sandrine le moulin à vent 42510 Balbigny
3. Donnée au moment du retrait des dossards

***L'attention des participants est attirée sur le fait qu'ils doivent pouvoir présenter l'original des photocopies produites à toute réquisition de l'autorité administrative.***

## 4. Retrait des dossards et des puces

**Samedi 16/05/2020** salle du temps libre de St Marcel de Félines de **15H à 19H heures.**

**Dimanche 14/05/2020** salle du temps libre de St Marcel de Félines **de 07H30 à 09H15**

## 5. ORGANISATION DE LA COURSE

1. HORAIRES Départ de la course à :

**10H00** pour la 8km500 (chronométrée et open)

**09h30** pour la 14km700 et 20km800

2. Présentation des parcours :

- 8km500 170 m de dénivelé positif, 14Km700 360 m de dénivelé positif et 20km800 520 de dénivelé positif.

3. SECURITE, CIRCULATION.

Des signaleurs seront présents aux différentes intersections du parcours afin de garantir les traversées de routes. Le circuit ne sera pas totalement fermé à la circulation. Les coureurs devront respecter le code de la route et s'imposer les mesures de sécurité élémentaires selon les conditions de courses (météo, circulation).

4. DEPART- ARRIVEE : Salle du temps

Les coureurs devront être dans la zone 10 minutes avant le départ. La zone d'échauffement se situera en arrière de la zone de départ et sur les rues adjacentes.

5. RAVITAILLEMENTS

Pour la 8 km500 à mi-course et à l'arrivée.

Pour la 14km700 deux ravitaillements seront installés sur le parcours et à l'arrivée

Pour la 20km800 trois ravitaillements seront installés sur le parcours et à l'arrivée.

6. SANITAIRES

À disposition dans la salle du temps libre. Possibilité de douches dans les vestiaires du terrain de foot de St Marcel de Félines

## 7. ESPACE MEDICAL

Un poste de secours sera prévu dans la zone d'arrivée avec la présence d'un médecin.

## 8. ASSURANCE

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillance physique des concurrents(es). Les organisateurs sont couverts par une police Responsabilité civile souscrite auprès d' Allianz Contrat : 58820479.

Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance, Individuelle Accident, liée à leur licence. **Chaque participant non licencié est invité à s'assurer personnellement.**

## 9. CHRONOMETRAGE – CLASSEMENT

Le chronométrage est effectué par puces électroniques. En cas de perte de puce, le classement ne pourra être effectué.

En cas d'abandon la puce devra être ramenée à la salle du temps libre le jour même jusqu'à 13H ou renvoyé à la société **Logicourse**.

Les classements seront affichés au fur et à mesure de leur édition et de leur validation sur un panneau situé proche de l'arrivée dans la salle du temps libre. Ils figureront également sur le site [www.logicourse.fr](http://www.logicourse.fr) et sur le site internet du club. Il sera établi un classement individuel par catégories

Attention nous rappelons que pour la course open de 8km500 il n'y a pas de chronométrage ni de classement.

## 10. RECOMPENSES

REMISES DE LOTS Un lot sera remis aux trois premiers coureurs et coureuses du classement Scratch et au vainqueur de chaque catégorie (cadets, Espoirs, Seniors, M1, M2, M3, M4, M5)

Pas de cumul dans l'attribution des lots. Les podiums auront lieu la salle du temps libre à St Marcel de Félines dès la fin des épreuves.

Le trophée des chevreuils reconnaissant sera remis à l'équipe la plus nombreuse.

## 1. DROIT A L'IMAGE

La participation à la 5ème édition du trail des Chevreuils, vaut autorisation expresse et implicite concernant la publication des photos prises par les organisateurs au cours de la manifestation 22 mai 2016.

## 7. Loi informatique et liberté

Chaque organisateur, société de Chronométrie, s'engage à respecter l'ensemble des dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée dite Informatique et Libertés, qui lui est applicable. Tout particulièrement et sans que ce soit limitatif, chaque organisateur s'engage à informer les participants à sa compétition que les résultats, ainsi que les données à caractère personnel les concernant, seront traités informatiquement par l'organisateur ainsi que par la FFA. Ces données pourront être publiées à des fins d'information et de promotion de l'athlétisme, notamment sur le site internet de la Fédération Française d'Athlétisme. L'organisateur s'engage également à informer les personnes concernées de leur droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données les concernant, ainsi que de leur droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de leurs données pour des motifs légitimes. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant, votre nom, prénom, adresse et si possible votre numéro de dossard.

## 8. Perte ou vol :

En aucun cas les organisateurs ne pourront être tenus responsables.

## 9. Conditions d'annulation de la course

L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure ou de survenue d'un évènement susceptible de nuire à la santé ou à la sécurité des coureurs.

Dans ces cas là, nous rembourserons les frais d'inscription (sauf pour les inscriptions internet les frais de gestion logicourse d'un montant de 1€50 ne seront pas remboursés)